

La consigne au Québec : un système performant qui a fait ses preuves !

Le seul système qui permet de recycler la matière à 100 %, avec un tri à la source, sans mélange, sans contamination.

Près de

90 %

des Québécois disent rapporter leurs contenants consignés : une habitude bien ancrée!

70 %

des canettes consignées à 5¢ ont été retournées en 2017

80 %

des canettes consignées à 20¢ ont été retournées en 2017

98 %

des bouteilles de verre réutilisables sont rapportées

La consigne a été instaurée au Québec il y a plus de

200 ans

par l'industrie brassicole

Une bouteille peut être lavée et réutilisée jusqu'à

15 X

+1,5 milliard

de contenants consignés sont récupérés chaque année avec le système de consigne publique

Le système de consigne privée des grands brasseurs récupère annuellement

341 millions

de bouteilles


consigneco

consigne 100% recyclée